

L'OUVERTURE DE L'AMBASSADE SIONISTE N'EST PAS À L'ORDRE DU JOUR

Tel-Aviv ne reconnaît pas la marocanité du Sahara

LIRE EN PAGE 3

RUMEURS DISTILLÉES SUR LA DATE DE LA TENUE DU SOMMET ARABE D'ALGER

L'Algérie fait taire les mauvaises langues

LIRE EN PAGE 2



Ph : DR

COVID-19

POUR CASSER LA CHAÎNE DE CONTAMINATION



Les dernières mesures suffisent-elles ?

P4

LAIT EN SACHET



Pas d'augmentation du prix

P5

HIPPODROME GHELLAB
ATTIA - M'SILA,
CET APRÈS-MIDI À 15H30



Kachman, seul contre tous

P14

LES COURSES EN DIRECT

SOMMET ARABE À ALGER

La date sera fixée en mars

La tenue du Sommet arabe, que prépare l'Algérie, fait l'objet d'une campagne de désinformation visant à réduire l'impact mobilisateur de cet événement dans l'opinion publique arabe.



Ph: DR

Pour rappel, le Sommet qui se tiendra à Alger doit consacrer le repositionnement de la cause palestinienne au centre de l'action commune des pays arabes et le retour de la Syrie au sein de la Ligue arabe. Cela explique le battage médiatique hostile qui se concentre, cette fois, sur l'idée du report du Sommet.

La désinformation est appuyée par des «arguments» mettant l'accent sur les divergences entre les pays arabes sur nombre de questions, qui insinuent que le Sommet serait reporté sine die. Naturellement, l'entité sioniste est le premier bénéficiaire de cette ambiance de doutes et d'incertitudes entretenue par certains médias. Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, a mis fin aux contre-vérités en rappelant que la date de la tenue du Sommet de la Ligue arabe n'a pas encore été fixée. La date qui sera proposée par le président Abdelmadjid Tebboune, a-t-il fait savoir, «consacre les

valeurs de la lutte commune et de la solidarité arabe» et allie «la symbolique nationale historique et la dimension arabe». Ramtane Lamamra s'exprimait samedi lors d'une audience accordée au siège du ministère, à des ambassadeurs de pays arabes accrédités en Algérie, dans le cadre d'une rencontre de concertation entrant dans le cadre des rencontres périodiques avec le corps diplomatique. Il a précisé que la date de la tenue du Sommet arabe, «qui devrait être adoptée par le Conseil des ministres arabes lors de sa session ordinaire prévue en mars prochain, avec l'initiative de l'Algérie et l'appui du secrétariat général de la Ligue arabe, permettra aussi de parachever le processus préparatoire dans la forme et dans le fond, découlant ainsi sur la réalisation des conclusions d'une politique confortant la crédibilité et l'efficacité de l'action arabe commune». L'Algérie, selon une approche participative, veut essentiellement parvenir à «des formules consensuelles sur les principales questions

qui seront soulevées lors du prochain Sommet arabe, y compris la fixation d'une date propice pour sa tenue», a expliqué Ramtane Lamamra. Le ministre a évoqué «la situation arabe actuelle et l'ampleur des défis qui s'imposent aux sociétés arabes, notamment en ce qui concerne les questions liées à la pandémie du coronavirus et aux enjeux de développement socioéconomique, voire aussi la solidarité et l'autonomie collective à même de garantir l'immunité de la nation arabe et la préservation de ses intérêts». Ramtane Lamamra a également fait état des démarches de l'Algérie visant à «assurer les principaux facteurs pour la réussite du prochain Sommet arabe en faisant de celui-ci une étape importante dans le processus de l'action arabe commune». On sait que le monde arabe a été soumis durant les dernières décennies à des plans de division et des actions de destruction, au grand profit d'Israël. Après avoir ravagé l'Irak, les plans des pays occidentaux ont servi à semer le

chaos en Libye, à lancer une guerre dévastatrice contre la Syrie, à placer le Yémen dans une situation catastrophique. La préparation du Sommet est l'occasion pour l'Algérie d'engager une action unificatrice dans le monde arabe déchiré, pour créer les conditions d'un nouveau départ. Dans ce sens, l'Algérie a engagé une initiative visant à rassembler toutes les factions palestiniennes. Par ailleurs, il faut rappeler que la Syrie est toujours occupée par les États-Unis au nord-est du pays. Les bombardements effectués par les forces américaines en Syrie continuent de faire des victimes civiles et entraînent la destruction d'infrastructures urbaines. Il s'agit de mettre un terme à cette occupation. C'est un des défis posés au Sommet arabe. C'est ce qui explique, aussi, les rumeurs distillées pour torpiller les efforts de l'Algérie visant à apaiser les différends entre les pays arabes et à réaliser un consensus qui donnera un sens à l'action arabe commune.

M'hamed Rebah

ESPAGNE

Quatre Marocains arrêtés pour terrorisme

Quatre Marocains résidant à Murcie dans le sud-est de l'Espagne, ont été arrêtés, samedi soir, par la police ibérique pour appartenance à une organisation terroriste, selon le journal El Confidencial qui a révélé l'information. Selon ce média espagnol, le chef de ce groupe terroriste, âgé de 48 ans, réside en Espagne depuis 20 ans, et était chauffeur de camion. Il était «connu dans sa zone géographique pour son radicalisme extrême», mais aucune preuve n'a été trouvée quant à son implication dans des groupes extrémistes à l'extérieur du pays, selon la police espagnole. Les quatre personnes arrêtées sont âgées de 35, 45 et 48 ans. Elles résident dans la région de Murcie depuis environ 15 ans. Le contrôle de leurs appels téléphoniques a permis de détecter qu'ils ont été endoctrinés par le «leader», qui partageait des «contenus terroristes d'une extrême dureté», poursuit la même source. Lors des perquisitions de leurs domiciles, plusieurs «dispositifs électroniques» ont été saisis par la police. Il convient de rappeler qu'entre 1.200 et 1.500 Marocains avaient rejoint les groupes terroristes, principalement l'organisation autoproclamée Etat islamique (EI, Daech) en Syrie et en Irak, selon des chiffres publiés en 2016 par The Soufan Group, un cabinet de conseil en renseignement sécuritaire, basé à New York. Les djihadistes marocains sont principalement originaires du nord du pays, notamment des foyers paupérisés de Tétouan et de Fnideq, mais aussi des banlieues de Fès, de Salé ou de Casablanca. Des îlots où prospère l'idéologie extrémiste sur le lit de frustrations sociales et d'une marginalisation économique.

R. I.

MALI

Un militaire français tué dans une attaque au mortier

Un militaire français a été tué samedi au Mali dans une attaque au mortier du camp militaire de l'opération Barkhane à Gao, a annoncé hier l'Elysée. Le soldat décédé samedi après-midi est le 53e militaire français tué au combat au Sahel depuis 2013. Sa mort survient alors que mardi, quatre soldats français avaient été blessés au Burkina Faso lors de l'explosion d'un engin explosif improvisé (IED) au passage de leur véhicule. Il y avait eu en 2021 trois morts au combat et un mort par accident parmi les militaires français déployés au Sahel.

LE REPRÉSENTANT DU FRONT POLISARIO AUPRÈS DE L'ONU :

« Le peuple sahraoui défendra son droit à l'indépendance par tous les moyens légitimes »

Le représentant du Front Polisario auprès des Nations unies et coordinateur avec la Mission de l'Onu pour l'organisation du référendum au Sahara occidental (Minurso), Sidi Mohamed Amar, a affirmé que le peuple sahraoui était déterminé à défendre ses droits par tous les moyens légitimes, relevant que la visite de l'émissaire onusien pour le Sahara occidental, Staffan De Mistura, dans la région a permis à ce dernier de s'enquérir de près de la situation des Sahraouis qui luttent pour la libération et le renforcement des institutions de l'État sahraoui malgré l'occupation. Invité de l'émission «El Hadath», diffusée par la télévision sahraouie, M. Sidi Mohamed Amar a souligné, samedi soir, que les Sahraouis sont prêts à coopérer dans le cadre des efforts de l'ONU et de l'Union africaine (UA) pour parvenir à une solution pacifique, juste et durable entre la République sahraouie et l'occupant marocain, sur la base des principes de la légalité internationale et des résolutions onu-

siennes pertinentes ainsi que les objectifs et principes énoncés dans l'Acte constitutif de l'UA. Le peuple sahraoui est fortement attaché à ses droits inaliénables à la liberté et à l'indépendance nationale totale et est toujours prêt à poursuivre sa lutte pour défendre ses droits par tous les moyens légitimes, a soutenu le responsable sahraoui. Depuis le déclenchement de la lutte armée contre le colonialisme espagnol en 1973 et la proclamation de la République sahraouie le 27 février 1976, la revendication du peuple sahraoui demeure l'indépendance nationale totale, tel a été le message clair que le peuple sahraoui a exprimé à l'envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, M. Staffan de Mistura, lors de sa visite à la République sahraouie, a-t-il poursuivi. Il a rappelé que la première visite de De Mistura dans la région depuis sa nomination en octobre dernier, s'inscrit dans le cadre de sa rencontre avec les parties au conflit (le Maroc et le front Polisario) et les deux

pays voisins (Algérie et Mauritanie). Il a indiqué par ailleurs qu'au moment où l'occupant marocain tente d'imposer le blackout total autour de la visite de l'émissaire onusien dans la région, la visite de De Mistura a suscité un grand intérêt auprès des médias nationaux et internationaux qui l'avaient accompagné au cours de ses différentes haltes dans la République sahraouie. Après avoir passé en revue le parcours du processus de paix parrainé par l'Onu au Sahara occidental, le représentant du Front Polisario à l'Onu et coordinateur avec la Minurso a rappelé l'adhésion des deux parties au conflit au plan de règlement conjoint (ONU-OUA) du 30 août 1988, adopté à l'unanimité par le Conseil de sécurité dans ses résolutions 658 (1990) et 690 (1991) (en vertu duquel le Conseil de sécurité a créé la mission de l'Onu pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso)). Le plan de règlement, qui constitue le seul accord accepté par les parties au conflit, représentait

une sorte de contrat conclu entre les deux parties et l'ONU, néanmoins il a été annulé le jour où l'État d'occupation marocain a violé l'accord de cessez-le-feu, le 13 novembre 2020, bafouant au passage le processus de paix, a précisé le responsable sahraoui. À une question sur le cessez-le-feu, Sidi Mohamed Amar a cité le communiqué émis par le Front Polisario à l'issue de l'adoption par le Conseil de sécurité de sa récente résolution 2602 (2021), dans lequel le front a affirmé clairement qu'il n'adhérait à aucune nouvelle démarche de cessez-le-feu tant que l'État d'occupation persiste dans ses tentatives visant à imposer la réalité coloniale dans les territoires occupés de la RASD et continue à entraver le référendum sur l'autodétermination. Il a rappelé enfin l'attachement du peuple sahraoui à ses droits inaliénables à la liberté et à l'indépendance nationale totale, et sa détermination à poursuivre la lutte pour défendre ses droits par tous les moyens légaux.

R. I.

L'OUVERTURE DE L'AMBASSADE SIONISTE N'EST PAS À L'ORDRE DU JOUR

Tel-Aviv ne reconnaît pas la marocanité du Sahara occidental

Après un peu plus d'une année de la signature des accords d'Abraham à Rabat, qui avait consacré officiellement la naissance de l'axe du mal dans la région sous l'œil bienveillant du lobby juif aux États-Unis, Tel-Aviv semble en passe d'opérer un retournement de situation au grand dam du royaume de Mohammed VI.

Et pour cause directe, l'ambassade sioniste à Rabat qui n'arrive toujours pas à voir le jour et qui signe comme tel un acte de discorde entre les deux alliés. M6 est-il lâché, lui, qui caresse l'espoir de voir Tel-Aviv reconnaître la prétendue marocanité du Sahara occidental ?

Ainsi, selon le site espagnol « Ecsaharai », le Maroc reporte à une date ultérieure l'ouverture de l'ambassade sioniste à Rabat en raison de « la position de Tel-Aviv » dans le conflit au Sahara occidental et de « la faiblesse » du lobby juif à Washington pour défendre les intérêts du royaume. Un état de fait qui signe on ne peut plus clair « une froideur notable » entre le Maroc et Israël. Derrière ce report, il y a un précédent qui confirme la colère de Rabat de se voir « trahie », par celui qui serait prétendument son allié géostratégique dans la région, du fait qu'il « traîne » dans sa position par rapport au Sahara occidental. Pour preuve à cette discorde entre les deux



pays, la surprise était générale lundi dernier au palais de Rabat. Alors que l'on s'attendait à ce qu'il reçoive ses lettres de créances lorsqu'il a reçu une pléiade de nouveaux ambassadeurs accrédités à Rabat, (Émirats arabes unis, Oman, Chili, Norvège, Royaume-Uni, Égypte, Jordanie, Belgique, Sénégal, Inde et Kazakhstan), M6 n'a pas reçu le diplomate israélien David Govrin. Ce dernier, pour rappel, se présente officiellement comme directeur du bureau

de liaison Rabat-Tel-Aviv.

Et dire que le roi marocain, qui avait offert son pays sur un plateau d'argent à l'entité sioniste contre l'espoir de voir la prétendue marocanité du Sahara occidental soit reconvenue en vain, confirmé à plusieurs fréquences que le Maroc avait déjà accepté l'ouverture de l'ambassade israélienne.

Appelé à s'exprimer sur le fait que l'ambassadeur israélien ne soit pas reçu, le porte-parole du gouvernement

marocain a déclaré, jeudi, lors de sa conférence de presse que son pays « respecte la Convention de Vienne, qui contrôle toutes les voies protocolaires liées à ce domaine ». Une réponse ambiguë qui en dit long sur le malaise qui ronge le royaume de Rabat quant au sort que lui a réservé Tel - Aviv dans le dossier du Sahara occidental. C'est d'autant plus encore que le lobby sioniste aux États-Unis n'a pas fait le travail de promotion attendu, à savoir crier sur le toit du monde l'in vraisemblable supercherie selon laquelle le Sahara occidental « appartenait » au Maroc. « Après que l'officialisation ait été promue en grande pompe, les milieux familiers des relations entre le Maroc et Israël, qui ont repris en décembre 2020 dans le cadre des accords d'Abraham sous la rhétorique de la paix régionale, s'attendent à une froideur dans les relations entre les deux parties car le Maroc exige clarté dans les positions d'Israël à l'égard du Sahara occidental », écrit le journal espagnol comme pour résumer l'état des lieux des relations israélo-marocaines.

Farid Guellil

CRIMES SIONISTES

La Palestine appelle à une enquête internationale

Le ministère palestinien des Affaires étrangères a appelé à une enquête internationale pour sanctionner les responsables israéliens, des crimes et massacres commis contre le peuple palestinien. Dans un communiqué relayé par l'agence palestinienne de presse, Wafa, la diplomatie palestinienne a rappelé que "ces crimes et massacres perpétrés par les Sionistes en 1948, ont été mis à nu jour après jour", via des témoignages de Palestiniens, et à travers des livres et écrits. "L'occupation évoque ses massacres comme étant des actes héroïques, sans remord ni honte", déplore le ministère, ajoutant que depuis 1948, les crimes de l'occupation sioniste n'ont jamais cessé. En 2021, 357 Palestiniens dont 79 enfants ont été tués par les forces de l'occupation israéliennes, selon un rapport annuel publié par le Collectif des familles des martyrs début janvier. "Les forces d'occupation israéliennes tuent les Palestiniens, en dehors de toute considération liée au genre ou à l'âge, et le silence international sur ces crimes contre le peuple palestinien encourage l'occupant à poursuivre ses violations dans les territoires palestiniens", a ajouté le Collectif dans le même rapport.

R. I.

DOSSIER DU SAHARA OCCIDENTAL

Madrid soutient la mise œuvre d'un processus politique pour le règlement du conflit

Le ministre espagnol des Affaires étrangères, Jose Manuel Albares, a indiqué que la reprise des relations diplomatiques de son pays avec le Maroc, n'est pas à l'ordre du jour de son département et que cela pourrait prendre du temps. Citant le diplomate espagnol, le journal El Pais a rappelé l'espoir de l'Espagne de voir la mise en œuvre d'une solution politique au problème du Sahara occidental. Il y a lieu de rappeler que Rabat use d'une attitude « d'Etat voyou » dans ses relations avec les pays qui soutiennent une solution juste du problème du Sahara occidental et qui appellent à la mise en œuvre d'un référendum d'autodétermination conformément aux résolutions de l'assemblée générale de l'ONU. C'est ainsi qu'il a jeté un froid sur ses relations avec la Russie et rappelé pour consultation au mois de mai dernier, son ambassadrice à Madrid, Karima Benyaich. Mais depuis les relations entre Madrid et Rabat sont gelées et rien n'indique, comme le traduisent les déclarations de José Manuel Albares que

Madrid va céder sur sa position de principe à savoir la mise en œuvre d'une solution politique au problème du Sahara occidental. Le Maroc, notamment son Makhzen a usé de pratiques de voyous dans ses relations avec l'Espagne. Au mois de mai dernier, il avait jeté des milliers de migrants à l'assaut de l'enclave espagnole de Ceuta et Mellila. Madrid avait exprimé son mécontentement à la suite de cet incident, commis avec la bénédiction des services de sécurité marocains qui avaient laissé faire. De plus, le Maroc continue d'envoyer vers l'Espagne, des « Go-fast », remplis de drogue produite dans la région de Ketama. Les saisies réalisées ces derniers jours par la Guardia civile espagnole font froid au dos. Il y a quelques jours, 2780 kilos de Haschich marocain ont été saisis en Espagne. Et au début du mois de janvier, ce sont 5 tonnes de ce produit qui ont été saisis avec l'interpellation de trois marocains membres du réseau de narcotrafic. Au mois de septembre dernier, le journal français le Figaro avait annoncé la saisie de

26 tonnes de drogue en Espagne, introduite depuis le Maroc, et l'arrestation de 5 personnes dont des marocains.

C'est dire que le Maroc qui use de cette stratégie de déstabilisation avec l'Algérie, semble en avoir fait une spécialité puisque l'Espagne subit un flot de sa drogue ces dernières années. Il y a quelques jours, le porte-parole du parti espagnol « Vox », Ivan Espinosa de los Monteros avait fustigé le non-respect par Rabat des règles de bon voisinage avec l'Espagne relevant que le pays qui brandit la menace d'envoi de milliers de migrants clandestins sur le sol espagnol est irresponsable et indigne de respect. « Le pays qui nous menace et qui nous envoie des migrants irréguliers de manière coordonnée est un pays qui ne respecte pas le principe du respect mutuel devant régir les relations bilatérales », avait-il indiqué. La position de l'Espagne qui a refusé de reconnaître la souveraineté du Maroc sur les territoires sahraouis occupés, n'est pas du goût du palais royal qui espérait voir le soutien que lui

avait apporté l'ancien président américain Donald Trump provoquer un effet d'entraînement et lui faire gagner d'autres appuis notamment parmi les puissances occidentales et les membres permanents du Conseil de sécurité. Le départ de Trump et le refus du nouveau président américain Biden, de cautionner une décision prise par son prédécesseur et contraire à la légalité internationale (ouverture d'un consulat à Laâyoune), ont poussé les marocains à précipiter le processus de normalisation de leurs relations avec Israël et à offrir leur pays et leur économie aux capitaux israéliens. La décision de normalisation entérinée par le parlement majoritairement du PJD et mise en œuvre par le premier ministre El-Othmani a poussé de larges couches du peuple marocain à manifester pour dénoncer cette mesure tout en rappelant que les pays arabes qui avaient, par le passé normalisé leurs relations diplomatiques avec l'entité sioniste n'ont rien gagné au change.

Slimane B.

EN VISITE DE TRAVAIL ET DE FRATERNITÉ DE DEUX JOURS

Le président Tebboune s'envole pour l'Égypte aujourd'hui

Le président de la République, Chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune entame à compter d'aujourd'hui une visite de travail et de fraternité de deux jours en République arabe d'Égypte, selon un communiqué de la Présidence de la République diffusé hier. « Le président de la République, Chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune entame à compter du lundi 24 janvier 2022 une visite de travail et de fraternité de deux jours en République arabe d'Égypte, pays frère », lit-on dans le communiqué.

R.N

LIGUE ARABE

Les Houthis classés « terroristes »

La Ligue arabe a appelé hier la communauté internationale à "désigner le mouvement armé yéménite des Houthis comme organisation terroriste" après les récentes attaques perpétrées par ces derniers contre les Émirats arabes unis. "Les attaques terroristes des milices houthis sont une violation claire du droit international (...) et une véritable menace (...) contre la stabilité de l'économie mondiale", indique un texte adopté à l'unanimité par les représentants permanents des pays arabes à l'issue d'une réunion extraordinaire au Caire. "Nous réitérons notre solidarité totale avec les Émirats et nous soutenons toutes les mesures qu'ils prendront pour défendre leur sécurité", poursuit le texte. Les Émirats arabes unis avaient obtenu vendredi une session spéciale à huis clos qui avait "condamné dans les termes les plus forts les attentats terroristes odieux perpétrés à Abou Dhabi". Les Houthis avaient mené lundi des attaques avec des drones et des missiles qui avaient fait trois morts en faisant exploser des camions-citernes à l'aéroport international d'Abou Dhabi et dans une zone industrielle attenante. Ils ont revendiqué l'attaque visant les Émirats, membres de la coalition militaire sous commandement saoudien qui soutient depuis 2015 les forces gouvernementales yéménites face aux Houthis. Le conflit au Yémen qui a tué 377 000 personnes, s'est intensifié ces dernières semaines avec une augmentation des raids de la coalition militaire et des offensives au sol des forces gouvernementales.

R. I.

POUR CASSER LA CHAÎNE DE CONTAMINATION

Les dernières mesures de l'État suffisent-elles ?

Notre pays, qui est entré dans la quatrième vague de la pandémie, selon les chiffres de Covid-19 et les affirmations des spécialistes de la santé, devra-t-il reconduire les mesures de confinement de 10 jours prise par l'État pour casser la chaîne de contamination ?



Ph. : Mourad Sid

En effet, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait pris des mesures pour empêcher la propagation du virus Corona dont la suspension pour 10 jours des cours en milieu éducatif et universitaire, fermeture des espaces publics et de détente, appelant à renforcer la vaccination comme seule solution de sortie de cette crise sanitaire. Il a aussi donné des instructions au Premier ministre, ministre des Finances et au ministre de la Santé à l'effet d'assurer la disponibilité des tests de dépistage, tous types confondus et en quantités suffisantes, tout en facilitant l'accès des citoyens à ces tests dans toutes les régions du pays et en toutes circonstances.

En revanche et avec l'explosion des cas de contamination dans le pays, dépassant « en réalité » selon le Pr Kamel Djenouhat les 20 000 cas au quotidien, nous observons un relâchement flagrant dans les mesures barrières chez les individus et les responsables de l'application des lois, ainsi que dans les lieux de loisir, les transports en commun, les magasins. Ce comportement bloquera malheureusement la réalisation des objectifs escomptés, principalement le recul du rythme de la contagion ce qui conduira à l'étude de l'éventuelle reconduction des mesures après les dix

jours fixés. C'est d'ailleurs ce à quoi ont alerté les professionnels de la santé, précisant que ce « relâchement » « contribuera à la hausse des cas et donc d'une vague plus importante » avertissent quant au risque majeur et persistant de « l'effondrement du système de santé si la situation demeure irréversible quant au non-respect des barrières et protocole sanitaire, d'autant plus que la vaccination n'enregistre pas encore un grand afflux ».

70% DES CAS DÉPISTÉS DANS LES LABORATOIRES SONT TESTÉS POSITIFS

Quant au nombre des tests réalisés dans les laboratoires, le Dr Abdelhalim Chachou, président de l'Association des laboratoires d'analyses de biologie médicale, a fait état d'un nombre important de tests antigéniques, entre 100 et 200 au quotidien, au niveau des laboratoires après la hausse des contaminations au variant Omicron, indiquant qu'environ 70% des cas sont testés positifs. Cependant, Dr. Chachou s'est dit navré de ne pas voir ces résultats figurer dans le bilan rendu public quotidiennement par le ministère de la Santé sur le nombre de contaminations, un bilan basé uniquement sur les tests PCR.

LE DR MERABET PROPOSE UN CONFINEMENT DE 24 HEURES

Après avoir salué les décisions prises par le chef de l'État, le président du Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP), Lyes Merabet, a alerté sur la situation épidémiologique et prévient qu'elle se complique davantage, avec une pression qui augmente au niveau des structures de santé, insistant sur l'impératif de respecter toutes les obligations préventives sanitaires, tant au niveau personnel que collectif. « Les décisions prises sont amplement justifiées. Ces mesures ordonnées par le président de la République vont sûrement contribuer à casser la chaîne de transmission, à condition de redoubler les efforts également au niveau de la sensibilisation et de l'éducation sanitaire à l'attention de l'ensemble de la population. Il est nécessaire, par ailleurs, de revenir à une application très stricte des protocoles de santé et des lois de la République, puisque le port du masque dans les lieux publics est une disposition qui a été mise en place à travers un décret signé par le Premier ministre. C'est le cas aussi pour la distanciation physique. Merabet propose un confinement de 24h pour une aire géographique donnée « dans le cas où il serait nécessaire de revenir au confinement partiel, il n'y a pas lieu de mettre en place un confinement par rapport à une certaine plage horaire, mais il

serait préférable plutôt de recourir à un confinement de 24 heures à appliquer au niveau des aires géographiques concernées » explique-t-il donnant l'exemple des pays comme les États-Unis ou l'Angleterre.

... ET LE DR YOUSFI SUGGÈRE L'OBLIGATION DE LA VACCINATION

Le chef de service des maladies infectieuses à l'hôpital de Boufarik, le Dr Mohamed Yousfi a rappelé, encore une fois, que les chiffres communiqués par le ministère de la Santé sont très loin de la réalité, relevant que dans nos établissements hospitaliers notamment celui de Boufarik où il active, les cas compliqués et en réanimations sont infectés par le Delta qui circule toujours « en forme grave », précisant que 70% des lits sont occupés. Signalant en revanche qu'Omicron engendre une charge et pression dans les services, relevant la contamination massive du personnel de la santé « au bout de 10 jours nous avons enregistré la contamination de 12 membres du personnel, on se retrouvera avec des services presque vides si la situation reste ainsi, et le personnel refuse de se faire vacciner » prévient-il.

En outre et concernant les mesures à prendre à fin d'endiguer la vague, le spécialiste a indiqué qu'il faut accompagner et s'habituer à cette pandémie pour qu'il y ait moins de dégâts à travers « les mesures barrières et la vaccination », en excluant le retour au confinement. « Les mesures barrière doivent être appliquées même dans les périodes d'accalmie » affirmait-il. Quant à la vaccination, il dira « qu'il faut aller vers l'obligation dans certains secteurs à l'instar de la santé, l'éducation nationale... et tout secteur ou administration qui a un contact direct avec le grand public, concluant : « car c'est le seul moyen qui permet de contenir le virus ».

Sarah Oubraham

À CAUSE DU REBOND DES CONTAMINATIONS À LA COVID-19

Le ministère de la Justice suspend la réception des citoyens jusqu'à nouvel ordre

Le ministère de la Justice a annoncé hier la suspension de la réception des citoyens "jusqu'à nouvel ordre", en raison de la situation épidémiologique de l'heure marquée par la flambée des contaminations à la Covid-19. Les citoyens désireux soulever leurs préoccupations peuvent prendre contact avec l'administration centrale du ministère de la Justice sur son site Web officiel via l'espace "Contactez-nous", a précisé le ministère. Cette décision intervient quelques jours après l'instruction adressée aux membres du Gouvernement, par le Premier ministre, Aïmène Benabderrahmane, sur la nécessité "de veiller à l'interdiction d'organisation de tous types de rassemblement dans leurs administrations, que ce soit au niveau central ou local, et ce à titre de mesure préventive qu'il importe de respecter". Benabderrahmane les a invités également à "reporter toutes les visites de travail et d'inspection qu'ils comptaient effectuer dans les wilayas du pays", ainsi que le report de "la programmation de toutes les rencontres et des journées d'étude". Affirmant attacher une grande importance à l'application scrupuleuse de cette instruction, Benabderrahmane a souligné qu'elle restait en vigueur "jusqu'à nouvel ordre".

R. N.

POINT COVID-19

2134 nouveaux cas, 1020 guérisons et 14 décès

2134 nouveaux cas confirmés de Covid-19, 1020 guérisons et 14 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, selon le bilan quotidien du ministère de la Santé. Selon un communiqué ministériel, le total des cas confirmés s'élève ainsi à 236 670, celui des décès à 6 495 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 159 636. Par ailleurs, 39 patients sont actuellement en soins intensifs, ajoute la même source. En outre, 10 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 13 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, tandis que 25 wilayas ont enregistré 10 cas et plus. Le ministère de la Santé a rappelé, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exigeait de tout citoyen "vigilance et respect" des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du port du masque.

R. S.

FERMETURE DES CITÉS UNIVERSITAIRES

Des étudiants atteints de Covid-19 livrés à eux-mêmes

Au vu de l'explosion des cas de contamination au Covid-19 en Algérie en raison de la forte propagation du variant omicron, des décisions ont été prises à l'échelle nationale afin de casser la chaîne de transmission. Mais seulement voilà, certaines mesures ont été appliquées à la va vite et sans la mise en place d'une stratégie de sorte à ne pas pénaliser les citoyens.

C'est le cas de le dire pour ce qui est de la décision de fermer les cités et les résidences universitaires ainsi que la suspension des services de transport et de restauration. Bien que le recours à cette option soit justifiable en raison de la situation sanitaire actuelle marquée par une flambée sans précédent des cas de Covid,

enregistrée pour la première fois depuis l'avènement de la pandémie en Algérie, mais il semblerait que les responsables des œuvres universitaires n'aient pas pris en considération certains aspects car comme l'on dit « situation exceptionnelle, mesure exceptionnelle ».

En effet, il se trouve que de nombreux étudiants résidents sont actuellement touchés par le virus, et le fait de fermer les chambres des cités ou ils étaient confinés, et de suspendre le service de restauration, on les pousse à rentrer chez eux et donc être vecteurs de la transmission du virus à d'autres. Ceci induira sans nul doute à d'autres contaminations parmi leurs familles et proches, sans compter dans les moyens de transports qu'ils devront

prendre pour se rendre dans leurs différentes wilayas respectives. Le mieux aurait donc été de maintenir le service minimum dans les cités universitaires, de permettre aux étudiants malades de rester dans leurs chambre tout en assurant également un service minimum de restauration, sachant qu'il y a également les étudiants étrangers, notamment de pays africains, qui n'ont nulle part où aller. Et le tout bien évidemment avec un renforcement du protocole sanitaire.

Il faut souligner que beaucoup sont étudiants (es) atteints de Covid-19 qui ont décidé de ne pas rentrer chez eux afin d'éviter la transmission du virus à leurs proches notamment pour ceux atteints de maladies chroniques, mais cela veut dire

aussi qu'ils sont désormais livrés à eux-même.

Aussi pour ceux et celles ayant échappé au virus, ils sont confrontés à une situation d'un aller et retour en l'espace de 4 à 5 jours, alors qu'ils habitent loin, notamment au sud du pays, en plus que ça leur coûtera des dépenses, alors qu'ils arrivent à peine à joindre les deux bouts.

Il est bon de rappeler, par ailleurs, que cette mesure a été prise après que le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ait décidé de suspendre durant dix jours, les études et la tenue des examens, dans les universités et les écoles supérieures, jusqu'à nouvel ordre.

Ania Nch.

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE L'A AFFIRMÉ :

« Pas d'augmentation du prix du sachet de lait »

Alors que le passage de la subvention généralisée à celle ciblée, orientée aux ménages nécessiteux à travers un programme de transfert monétaire direct n'a pas encore vu le jour, une procédure qui vise le plafonnement des prix, comme l'a précisé le ministre du Commerce, son collègue de l'Agriculture, Mohamed Abdelhafid Henni, a affirmé hier que le prix du lait subventionné « ne sera pas revu à la hausse ».



PH : DR

S' exprimant hier matin, sur les ondes de la chaîne III, le ministre Henni a annoncé d'une « manière formelle » selon son propos « il n'y aura pas d'augmentation du prix du lait en sachet subventionné et il demeurera à 25 dinars ». Poursuivant, il ajoute que « c'est une question de politique publique et l'avenir nous le dira plus (...) » lance-t-il, indiquant que « nous parlons d'une subvention ciblée pour les familles dans le besoin, mais pour l'instant ce n'est pas à l'ordre du jour et le lait restera à 25 dinars le sachet », a-t-il encore souligné.

Nous assistons depuis quelques semaines à des voix de commerçants, dont les boulangers, ceux de l'alimentation générale, demandant des hausses de prix, de produits subventionnés, dans

un contexte marqué par des pratiques commerciales frauduleuses et d'acteurs de l'informel à l'origine soit de hausse surprise de prix et des pénuries de produits à large consommation, dont plus récemment l'huile de table. Les produits subventionnés et à large consommation étant ceux sur lesquels des réseaux de fraudeurs et de l'informel ciblent, pour causer des perturbations et imposer le fait accompli, de la hausse des prix outre alimenter le marché de la contrebande, les déclarations de responsables des secteurs concernés, dont le commerce et hier, c'était au tour du ministre même d'annoncer toute absence de hausse de prix du sachet de lait, fixée à 25 Da, se multiplient, pour rappeler aussi que les contrevenants ne seront pas à l'abri de la loi contre la spéculation.

Par ailleurs, pour répondre aux besoins du marché local, en matière de lait, qui connaît d'une manière récurrente des perturbations et des tensions sur une demande plus importante que l'offre, le ministre a annoncé, hier, que « l'importation de génisses pleines destinées à la production de lait » a été relancée durant le mois en cours », appelant au strict respect des mesures instaurées dans le nouveau cahier des charges régissant ces opérations. Aussi il a indiqué que le nombre des génisses pleines destinées à la production de lait qui devront être importées, « sera déterminé en fonction de la demande des opérateurs privés » et d'ajouter que « les importateurs sont soumis à l'obligation d'assurer leurs bétails laitiers, ce qui impliquera également l'expertise des compagnies d'assu-

rance dans le suivi ». Il s'agit, explique le ministre « de suivre les animaux importés au niveau des centres de quarantaine où ils seront vaccinés contre la fièvre aphteuse », ainsi que les lieux d'élevage qui seront, poursuit-il « contrôlés par les services vétérinaires, localité par localité » a précisé l'invité de la radio chaîne III. Sans manquer de rappeler, à ce propos que l'abattage des vaches laitières de moins de sept ans est « strictement interdit » et d'indiquer que « des instructions fermes » ont été données pour assurer cette disposition. S'agissant du nombre des génisses pleines destinées à la production de lait, devant être importé, suite à la relance de cette opération, mois courant, selon le ministre, Il devrait s'élever « au minimum à 20 000 têtes par an si tout se passe bien », selon le ministre. Concernant les primes relatives à la collecte du lait, M. Henni a annoncé que ces primes font actuellement l'objet d'une étude par son département ministériel en vue d'une éventuelle augmentation. Elles sont actuellement fixées à 12 dinars pour le producteur, 4 dinars pour le collecteur et 5 dinars pour le transformateur. Évoquant la pression sur le lait conditionné fabriqué à partir de la poudre importée, le ministre a souligné que le marché reprenait suite à la libération des autorisations d'importation à partir du 22 décembre. Henni a fait savoir que l'Office national interprofessionnel du lait et produits laitiers (ONIL) importe annuellement, à lui seul, près de 180 000 tonnes de poudre de lait pour satisfaire les besoins du marché.

Karima B.

GRUPE INDUSTRIEL « GISB
ELETRIC »

4 millions d'euros d'exportations vers le Sénégal

Le groupe industriel algérien « Gisb Eletric », basé à Mostaganem, a lancé hier une opération d'exportation de câbles électriques à destination du Sénégal. Cette marchandise est d'une valeur de 4 millions d'euros, a appris l'APS de cette entreprise économique. Le directeur général, Djillani Koubibi Hadj Ali, a indiqué à l'APS que le groupe industriel privé en question, après une interruption due à la pandémie du virus corona, a repris les opérations d'exportation vers le marché africain à travers un contrat signé, dernièrement, pour approvisionner un opérateur économique sénégalais en câbles électriques. Les nouvelles opérations d'exportation, entamée, dimanche par ce groupe industriel en présence du wali de Mostaganem Aïssa Boulahia et de l'ambassadeur du Sénégal en Algérie Serigne Dieye, entrent dans le cadre des efforts du gouvernement à diversifier les exportations hors hydrocarbures et à pénétrer de nouveaux marchés, notamment dans le continent africain, ajoute le même interlocuteur. A ce propos, M. Djillani Koubibi a souligné que la direction du groupe industriel a visité, l'année dernière, plusieurs pays africains comme l'Éthiopie et le Sénégal à la recherche de marchés au niveau de la région de la Corne de l'Afrique et de la Communauté Economique Des Etats de l'Ouest de l'Afrique (CEDEAO).

R. E.

SONELGAZ Des instructions fermes pour accélérer la cadence de réalisation des centrales électriques

Le PDG du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal a donné, hier à Alger, des "instructions fermes" pour accélérer la cadence de réalisation des centrales électriques, soulignant l'importance de ces projets dans le développement du système électrique du pays, a indiqué un communiqué du groupe.

M. Adjal a donné ces instructions lors d'une réunion qu'il a présidée, ayant regroupé le PDG de

la Société de production de l'électricité (SPE), Khalid Nouasri, le PDG de la Compagnie de l'engineering de l'électricité et du gaz (CEEG), Mahieddine Yantren ainsi que des cadres dirigeants du groupe, ajoute la même source.

La réunion a passé en revue et examiné l'état d'avancement des travaux de centrales électriques en cours de réalisation, selon le communiqué.

Il s'agit de la centrale

électrique de la wilaya de Mostaganem qui peut, dès sa mise en service, assurer une production de plus de 1 450 mégawatts et de la centrale électrique de la commune d'Oumache (Biskra), précise le groupe.

À cet effet, M. Adjal a donné des instructions et des orientations "fermes" pour accélérer la cadence de réalisation et prendre en charge à temps toutes les préoccupations.

R. E.

COTISATIONS SOCIALES

Les agriculteurs veulent la prorogation des délais de paiement

Le Secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA) Abdelatif Dilmi a lancé samedi à partir de Blida un appel aux pouvoirs publics en vue de proroger les délais de paiement des cotisations des agriculteurs à la Caisse nationale des assurances sociales des non-salariés (CASNOS) jusqu'au 31 décembre de l'année en cours.

Dans une déclaration à la presse, en marge du Salon des agrumes de la wilaya dont il a procédé au coup d'envoi en compagnie du wali de Blida, Kamel Nouisser, M. Dilmi a cité parmi les plus importantes recommandations issues du 9ème congrès de l'UNPA, tenu à la fin 2021, "la prorogation des délais de paiement des cotisations des agriculteurs à la CASNOS jusqu'au 31 décembre 2022, au lieu de la fin du mois en cours (soit le 31 janvier 2022)", a-t-il indiqué.

Il a imputé cette recommandation "réclamée par la majorité des agriculteurs", a-t-il dit, "au problème de la sécheresse et de la pandémie de la Covid-19". "Des facteurs qui ont négativement affecté la rentabilité du secteur, outre le coût élevé des matériaux de production", a-t-il expliqué.

Le SG de l'UNPA a estimé que la prise en charge, par les autorités publiques, de cette "dolérance pressante", est de nature à offrir "toute la latitude nécessaire aux agriculteurs, mais aussi aux éleveurs et aux producteurs, de payer leurs cotisations". Sur place, de nombreux agriculteurs participant à cette manifestation, initiée par la Chambre locale d'agriculture, en coordination avec la direction des services agricoles (DAS), ont soulevé le problème de leur réintégration dans la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA), pour y verser leurs cotisations au lieu de la faire au niveau de la CASNOS.

En réponse à cette préoccupation, M. Dilmi a renouvelé son appel aux autorités supérieures, sur la "nécessité de réintégrer les agriculteurs dans la CNMA", dont ils étaient adhérents jusqu'au 1er janvier 1995, date du transfert de leur activité sociale vers la CASNOS.

Il a ajouté que vu le caractère spécial des affaires sociales des agriculteurs, producteurs et éleveurs, " nous appelons à notre réintégration, dans un avenir proche, au sein de la CNMA, car nous sommes différents du reste des catégories professionnelles ", a-t-il soutenu.

Le SG de l'UNPA a abordé le problème de la sécheresse qui constitue, ces dernières années, une menace pour les agriculteurs et éleveurs de nombreuses wilayas de l'intérieur, telles que M'sila, Batna et Djelfa. "Un fait qui a négativement impacté leurs activités", a déploré M. Dilmi, notamment au vu de la cherté des prix des matières premières, dont l'orge, acheté à 5 500 DA le quintal au marché noir, alors que le quintal d'avoine a été porté à 4 500 DA, "une situation qui menace la ressource animale", a-t-il affirmé.

Abdelatif Dilmi a appelé les pouvoirs publics à "prendre en considération les préoccupations des agriculteurs, au même titre que les autres activités, dans le but de protéger l'économie nationale".

APS

LES VERTS

APRÈS LE TIRAGE AU SORT DES BARRAGES DU MONDIAL

Le message de Mahrez à ses coéquipiers

Dans une première réaction ayant suivi les résultats du tirage au sort des barrages africains qualificatifs au Mondial-2022 au Qatar, le capitaine de la sélection algérienne a envoyé un message à sa manière à ses coéquipiers au sujet de la double confrontation qui les attend en mars prochain contre le Cameroun.

«**C**oncentrez-vous bien», a posté le joueur algérien sur son compte sur les réseaux sociaux. L'ailier de Manchester City, absent du match de son équipe samedi après avoir bénéficié d'une semaine de repos après son retour de Douala, voulait par ce post motiver d'ores et déjà ses camarades pour se rache-

ter de leur participation sans gloire dans la CAN où ils ont, à la surprise générale, quitté l'épreuve dès le premier tour.

On se rappelle à ce propos, que Mahrez a déclaré à la presse, à l'issue du dernier match de la phase de poules perdu contre la Côte d'Ivoire, qu'il assumait pleinement sa responsabilité en tant que capitaine après la débâcle algérienne sur les terrains camerounais.

Il a ajouté que tout le monde au sein de la sélection nationale est déterminé pour prendre sa revanche sur le

mauvais sort qui s'est abattu sur les "Fennecs" lors de la CAN-2022 en décrochant le billet qualificatif pour le prochain Mondial. Néanmoins, la mission ne sera pas du tout facile contre un adversaire qui n'a toujours pas réussi à la sélection nationale. En effet, les deux antagonistes se sont affrontés jusque-là à sept reprises en matchs officiels au cours desquelles les Lions indomptables l'ont emporté cinq fois contre deux nuls.

Ces statistiques renseignent, si besoin est, de la difficulté de la tâche qui attend

les protégés de Djamel Belmadi face à leur bête noire, même si le sélectionneur national ne cesse de répéter que désormais en Afrique, il n'y a plus de sélections faibles. Même optimisme affiché par le président de la FAF, Charef Eddine Amara, dans ses déclarations tenues après le tirage au sort, en annonçant la couleur, estimant que le destin a peut-être voulu que les Verts reviennent au Cameroun pour sonner leur réveil après qu'ils aient chuté sur le même sol.

Hakim S.

APRÈS LEUR ÉLIMINATION PRÉMATURÉE DANS LA CAN

Les Verts passent à côté d'exploits individuels et collectifs

On ne le dira jamais assez : la participation algérienne dans la CAN qui se poursuit au Cameroun était un échec total à tous les niveaux, contrastant complètement avec les pronostics émis avant le début de la messe footballistique continentale. Lesquels pronostics avaient donné l'Algérie favorite pour conserver son titre décroché lors de la précédente CAN en 2019 en Égypte, en plus de sa bonne marche qui lui a permis de rester invaincue pendant 35 matchs.

Outre le fait d'avoir échoué à défendre leur titre, les coéquipiers de Rais M'bolhi ont également laissé passer une belle opportunité pour réaliser des statistiques intéressantes aussi bien sur le plan individuel que collectif.

En effet, de nombreux observateurs et spécialistes ont comparé le rendement des Verts au cours des trois dernières années et leur esprit de groupe à celui de l'équipe nationale égyptienne auteur de trois titres consécutifs en Coupe d'Afrique (2006/2008/2010), mais les "Verts" n'ont pas pu imiter les Pharaons et remporter leur deuxième trophée continental de rang qui allait leur permettre d'égaliser le nombre de fois où le Nigeria a remporté cette même coupe à savoir à trois reprises.

L'autre prouesse gâchée à l'occasion de cette CAN concerne le capitaine algérien, Riyad Mahrez. Le joueur de Manchester City avait besoin d'un seul but pour devenir le meilleur buteur historique des "Verts" dans les phases finales



de la Coupe d'Afrique, puisqu'il partage actuellement la tête avec l'ancienne star Lakhdar Belloumi avec 6 buts chacun. Mahrez a pourtant eu l'occasion d'être seul en tête, mais il a raté un penalty contre l'équipe nationale de la Côte d'Ivoire lors du dernier match de la sélection algérienne dans la CAN.

La Coupe d'Afrique des nations a été également l'occasion pour le sélectionneur national Djamel Belmadi d'être l'un des rares sélectionneurs à avoir remporté le sacre continental des nations à deux reprises, à l'instar du Français Hervé Renard, qui s'est adjugé le titre en 2012 avec la Zambie puis en 2015 avec la Côte d'Ivoire, et avant lui le Ghanéen Charles Gyamfi, vainqueur des éditions 1963 et

1965, sachant que l'Égyptien Hassan Shehata a remporté le titre 3 fois de suite avec les « Pharaons ».

Enfin, il est à prédire que l'actuelle édition de la Coupe d'Afrique des nations 2021 au Cameroun soit la dernière pour certains joueurs qui ont avancé en âge, comme le gardien de but Rais Ouahab M'bolhi, le défenseur Djamel Benlamri, ainsi que l'attaquant Islam Slimani, Yassine Brahimi et Sofiane Feghouli. Ces joueurs devraient prendre des décisions décisives concernant leur avenir international, une fois le sort des Verts sera connu au sujet de leur qualification ou non à la prochaine Coupe du monde 2022 au Qatar.

H. S.



ORAN. OLÉICULTURE

Une production de plus de 154 000 qx d'olive produite cette saison

La direction des services agricoles (DSA) de la wilaya d'Oran a enregistré une production oléicole de plus de 154 000 quintaux durant la saison agricole en cours, contre 137 000 qx l'année auparavant, grâce au soutien de l'État dans le domaine des techniques d'irrigation, a-t-on appris auprès de responsables de cette direction.



Ph : DR

L'an dernier, la wilaya a réalisé une production oléicole de 137 000 quintaux sur une superficie réservée à la filière olive de 8 540 hectares, a indiqué, à l'APS, le chef de service production et appui technique par intérim, Messabih Mohamed Amine, précisant que la

superficie consacrée cette année à cette culture a atteint 8580 ha. Cette augmentation a été possible grâce à la disponibilité de l'eau et l'appui technique en matière d'irrigation, à savoir le système

«goute à goutte», devenu le plus usité chez les producteurs d'olive dans la plaine de Mléta à Oued Tlélat, au sud d'Oran, a fait savoir Messabih Mohamed Amine, qui a souligné que la filière oléicole

connait une évolution d'année en année et est répandue à travers l'ensemble des vergers de la wilaya dont la majorité se trouve à Misserghine, Boutléis, Gdyl et la plaine de Mléta. Il est prévu, au titre de la saison actuelle, plus de 135 qx d'olive de table et plus de 19 000 qx d'olive destinée à la transformation donnant quelques 3 000 hectolitres d'huile d'olive. Dans ce cadre, la même source a indiqué que toute la quantité destinée à l'extraction d'huile d'olive a été triturée durant la saison en cours pour satisfaire les besoins du marché. La saison dernière, la production comportait 122 000 qx d'olive de table et 15 000 destinés à la transformation dont 13 000 quintaux ont été broyés donnant 2 200 hectolitres d'huile d'olive, a-t-on rappelé, expliquant que la variété d'olive «Chemlal» est destinée à la production de l'huile d'olive et de la «Sigoise» à la consommation comme olive de table.

FORMATION DES PÊCHEURS

Préparation pour l'ouverture de quatre classes

La chambre de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya d'Oran prépare le lancement de la formation de pêcheurs au niveau de quatre communes, a-t-on appris samedi du directeur de la chambre, Hamri Abdelbasset. Cette formation sur site sera organisée dans les communes d'Arzew, d'Oran, d'El Ancor et de Gdyl, à l'initiative de la chambre, encadrée par des enseignants de l'Institut technologique de la pêche et de l'aquaculture (ITPA) d'Oran, en vue de rapprocher les sites de formation des jeunes désirant pratiquer les métiers de la mer. M. Hamri a souligné que les cours

seront donnés dans les maisons de jeunes et les bibliothèques communales, soulignant que la formation de marins pêcheurs sur le site ne nécessite pas de qualifications scolaires, car tout jeune peut bénéficier de l'opération de six mois, dont trois mois pour la théorie et les trois autres pour la pratique. Les candidatures doivent être déposées à la chambre, a-t-on fait savoir, notant que certains de ceux qui désirent se former exercent déjà en mer et approfondir leurs connaissances et obtenir un diplôme.

D'autres souhaitent, à travers la formation, obtenir un diplôme qui leur ouvrira une opportunité d'emploi. Il est prévu l'ouverture de la formation avant la fin du mois de janvier en cours. Chaque classe comprendra entre 30 et 50 stagiaires suivant le nombre de demandes et la capacité des salles, a-t-on fait savoir.

La chambre de la pêche et de l'aquaculture s'apprête à lancer deux autres classes pour l'obtention d'un certificat d'aptitude en pêche à l'issue d'une formation de 9 mois.

BOUIRA. TRAVAUX PUBLICS

La voie d'évitement Est de la ville ouverte à la circulation

Le ministère des Travaux publics a annoncé, samedi dans un communiqué, l'ouverture, à la circulation automobile, de la voie d'évitement Est de la ville de Bouira, ce qui permettra de réduire la pression sur la RN5. Il s'agit d'une route à double voie avec une bande d'urgence, longue de 10 km et comportant 4 ponts et un échangeur avec la RN 33 (route de Haizer) et trois sens giratoires ainsi qu'une double issue reliée avec un sens giratoire, a précisé la même source. Cette nouvelle infrastructure devrait réduire la pression sur la RN5 dans son tronçon traversant la ville de Bouira et faciliter la circulation des véhicules de poids lourds. Cette nouvelle route facilitera également la circulation dans la région touristique de Tikjda, outre l'élargissement et le développement du réseau routier au niveau de la wilaya, a ajouté la même source.

TIARET. COVID-19

Report de toutes les manifestations, réunions et regroupements

Les autorités de la wilaya de Tiaret ont décidé de reporter toutes les manifestations, regroupements et réunions à partir de ce samedi, dans le cadre des mesures préventives contre la pandémie de Covid-19, a-t-on appris dans un communiqué des services de la wilaya. La

même source a indiqué que le wali de Tiaret, Mohamed Amine Dramchi a décidé, dans un arrêté de wilaya, de reporter toutes les manifestations dans différents domaines y compris celles liées à la culture et au sport, de même que les séminaires, les journées d'études et les rencontres qui concer-

nent les administrations de la wilaya, à titre préventif, pour se prémunir contre la propagation de Covid-19. Le même communiqué informe que toute violation et infraction aux mesures préventives est passible de sanctions administratives et pénales.

RELIZANE. OUED DJEMAA

Un mort et un blessé dans un accident de la route

Une fille a trouvé la mort et une autre personne a été blessée dans un accident de la circulation survenu dimanche dans la commune d'Oued Djemaa (10 km à l'est de Relizane), a-t-on appris des services de la protection civile de la wilaya. Le chargé de l'information, le lieutenant Abbès Khamallah a indiqué que cet accident s'est produit au niveau de l'autoroute est/ouest au lieu-dit "El Melh", suite à une collision entre un véhicule et un camion

semi remorque.

L'accident a causé la mort d'une jeune fille âgée de 20 ans sur place et un blessé (29 ans). Les éléments de la protection civile relevant des unités de Hmadna et Jdioua sont intervenus pour évacuer les victimes vers l'établissement public hospitalier "Mohamed Boudiaf" du chef-lieu de wilaya.

Les services de la gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

CHLEF. DSA

Plus de 1,6 million qx d'agrumes attendus cette saison

Une récolte prévisionnelle de plus de 1,6 million qx d'agrumes (toutes variétés confondues) est attendue à Chlef, au titre de la campagne agricole en cours, a-t-on appris, samedi, auprès de la direction locale des services agricoles (DSA). "Cette production prévisionnelle est relativement à la hausse comparativement à celle de la campagne écoulée", a indiqué le DSA, Missoum Tahri, signalant que la culture d'agrumes, à Chlef, occupe une superficie de 6 685 ha, dont 5 750 ha productifs, dans l'attente de l'entrée en production d'autres vergers d'agrumes, durant la prochaine saison. Le même responsable a salué les efforts consentis par les agriculteurs pour développer la filière agrumicole, à travers l'introduction de nouvelles techniques dans l'intensification et la culture de nouvelles variétés et le recours au système du goutte-à-goutte pour l'irrigation et qui a contribué au relèvement du rendement des arbres et l'amélioration de la qualité des fruits. Il a, également, souligné l'accompagnement assuré par les autorités locales aux agriculteurs, pour, notamment, l'obtention des autorisations de forage de puits et l'acquisition d'équipements agricoles modernes, dans le cadre de différentes formules d'aide. Concernant le rendement pour cette saison, un agrumiculteur, Mohamed Benyamina, a observé qu'il est de plus de 300 qx, ce qui est "satisfaisant", vu "les facteurs climatiques ayant sévi cette saison et les maladies fongiques qui ont affecté les orangers, à l'origine de la chute des fruits dans certains vergers.

SAÏDA. INVESTISSEMENT

Des autorisations d'exploitation exceptionnelle au profit de 7 investisseurs

Les autorités de la wilaya de Saïda ont remis des autorisations d'exploitation exceptionnelle au profit de sept (7) investisseurs privés pour leur permettre de lancer leurs activités, a-t-on appris samedi auprès des services de la wilaya. Cette opération, présidée dernièrement par le wali de Saïda, Abdelaziz Djouadi, s'inscrit dans le cadre des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, portant sur la levée des obstacles auxquels sont confrontés les investisseurs et leur encouragement à concrétiser leurs projets, ce qui contribue à donner une impulsion au développement local et à créer de nouveaux postes d'emploi, selon la même source. Ces autorisations d'exploitation permettent aux investisseurs d'exercer leurs activités, en attendant l'achèvement de l'ensemble des procédures administratives relatives à la délivrance de l'autorisation d'exploitation originale, a-t-on expliqué. Des projets d'investissement comprennent une unité d'aliment de bétail, un complexe d'aliment de bétail et de volaille, une unité de traitement de la laine, une unité de production de polystyrène, une usine de fabrication de bouteilles d'eau minérale et autres boissons.

Le coût global de ces projets devant contribuer à la création de près de 300 postes d'emplois directs et indirects est estimé à plus de 500 millions DA.

SÉTIF. DURANT LES DEUX DERNIÈRES SEMAINES

Plus de 34 000 litres d'huile de table saisis

Les services de la sûreté de wilaya de Sétif ont saisi, durant les deux dernières semaines, 34 940 litres d'huile de table destinés à la spéculation chez six commerçants, dans des opérations distinctes, a-t-on appris samedi auprès de ce corps de sécurité.

Ces opérations s'inscrivent dans le cadre de la lutte contre la spéculation illicite ciblant des produits alimentaires de large consommation, et ce, en application de la nouvelle loi promulguée visant à lutter contre la spéculation, a précisé à l'APS le responsable de la communication de la sûreté de wilaya, le commissaire de police Abdelouahab Aissani. Le même responsable a ajouté que durant les deux dernières semaines, les services de la police ont mis fin aux pratiques de six commerçants qui ont eu recours à des méthodes frauduleuses pour multiplier leur marge bénéficiaire sur le compte des citoyens, ajoutant que ces pratiques ont contribué à créer une pénurie s'agissant de certains produits alimentaires comme l'huile de table.

Dans ce cadre, il a été mis fin aux pra-



tiques illégales de ces commerçants qui ont stocké des quantités considérables d'huile de table dans un garage et des entrepôts non déclarés, et procédé à la saisie de 34 940 litres d'huile de table destinés à la spéculation, a souligné la même source.

Les services de police concernés ont élaboré un dossier pénal à l'encontre des mis en cause pour "spéculation illicite", avant de les présenter devant les instances judiciaires compétentes qui ont ordonné leur mise en détention provisoire, a-t-on ajouté.

BLIDA. DÉVELOPPEMENT DE L'AGRUMICULTURE

Vers l'organisation d'assises nationales

Des assises nationales sur le développement de la filière agrumicole, seront organisées à Blida, wilaya occupant la première place en matière de production d'agrumes, en assurant plus de 33% de la production nationale, a indiqué, samedi, le wali. S'exprimant en marge du salon des agrumes organisé à Blida, le wali Kamel Nouisser qui a donné le coup d'envoi de cette manifestation en compagnie du Secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), Abdellatif Dilmi, a annoncé que ces assises qui se tiendront "prochainement" seront une occasion pour "débatte de la gestion de l'importante production d'agrumes, prévue dans les années à venir, et ce dans le cadre de la stratégie nationale portant sur la relance du secteur agroalimentaire et de l'exportation", a-t-il dit. À noter que la direction des services agricoles (DSA) de Blida qui a organisé le salon des agrumes, en collaboration avec la chambre d'agriculture de wilaya, prévoit une production agrumicole abondante les prochaines années, ce qui nécessite la mise en place d'une stratégie pour accompagner le développement de la filière. À ce propos, il est à rappeler que la wilaya de Blida qui est pionnière en la matière, dispose d'un verger agrumicole d'une superficie de plus de 20 ha, alors que la production annuelle moyenne est de 5 millions de tonnes d'agrumes. À propos des assises sur la filière agrumicoles, qui se tien-

dront dès l'amélioration de la situation pandémique, le wali a déclaré que leur organisation "s'inscrit dans le cadre des efforts visant la préservation de la vocation agricole de la wilaya de Blida et de sa place de pionnière en matière de production, en qualité et en quantité, d'agrumes". Ces rencontres nationales, qui verront la participation d'agrumiculteurs au niveau national, d'instututs techniques et de partenaires du secteur de l'agriculture, seront une opportunité pour se pencher sur les contraintes rencontrées par les producteurs, notamment en matière de commercialisation,

en vu d'y apporter des solutions à travers, entre autre, la transformation et l'exportation. Assurer la disponibilité des agrumes, tout au long de l'année par la production de variétés tardives adaptées aux différentes saisons, sera également discutée lors de ces assises, a souligné de son côté le SG de l'UNPA, qui a aussi observé que le problème de disponibilité de foncier agricole, sera, en outre, à l'ordre du jour. Le salon des agrumes de Blida, abrité par l'annexe du complexe sportif Mustapha Tchaker, a été animé par une quarantaine de producteurs d'agrumes de la wilaya. On

note aussi la participation d'unités de transformation, de pépinières, laboratoires et autres partenaires de la filière. Ce salon, qui n'a pas été organisé les deux dernières années en raison de la situation pandémique, et qui vise à mettre en lumière la production agrumicole locale, a permis aux participants d'échanger leurs expériences et d'exprimer leurs préoccupations.

Les meilleurs produits d'agrumes de la wilaya ont été récompensés à l'occasion de cette manifestation, afin de les encourager à fournir plus d'efforts pour développer davantage la filière.

MOSTAGANEM. VILLE UNIVERSITAIRE

Suspension des activités pédagogiques en mode présentiel

La cellule locale chargée du suivi de l'année universitaire 2021-2022, élargie aux recteurs des établissements de l'enseignement supérieur dans la wilaya de Mostaganem a décidé samedi de la suspension des activités pédagogiques en mode présentiel pour une durée d'une semaine, suite à la situation sanitaire liée à la pandémie du Covid-19. Selon le communiqué du site de l'université "Abdelhamid Ibn Badis" de Mostaganem, cette décision, qui sera en vigueur, de dimanche à samedi prochain, concerne les cours et les examens, à l'exception des examens de médecine, ainsi que toutes les manifestations scientifiques, culturelles et sportives. Durant la période de suspension des cours, la cellule, qui regroupe les responsables des établissements universitaires et de services, a décidé de procéder à un changement en passant au mode à distance au lieu d'assurer les cours en présentiel. Elle a décidé également d'évacuer les cités universitaires sauf dans des cas jugés exceptionnels, à savoir les

étudiants habitant dans le sud du pays et les étudiants en médecine sortant, a-t-on précisé. Ne sont pas concernés par cette mesure, les services administratifs, pédagogiques et scientifiques qui doivent rester pour préparer les examens et équiper les structures universitaires (les salles et les amphithéâtres) en moyens appropriés et les désinfecter pour assurer la continuité du service public.

La cellule qui a organisé aujourd'hui une réunion par vidéoconférence a vivement recommandé la communauté universitaire, à plus de vigilance et de prudence, ainsi que le respect vigoureux des mesures barrières qu'impose le protocole sanitaire et de se faire vacciner au niveau des cinq (5) centres de vaccination qui resteront ouverts durant tous les jours de la semaine. La ville universitaire de Mostaganem comprend l'université "Abdelhamid Ibn Badis", l'École supérieure des enseignants, l'École nationale supérieure de l'agriculture, qui totalisent plus de 27 000 étudiants.

ANNABA. ÉNERGIE

5 postes électriques 60/30 kilovolts en cours de réalisation

Le secteur de l'énergie de la wilaya d'Annaba sera renforcé "prochainement" par cinq (5) postes électriques 60/30 kilovolts, actuellement en cours de réalisation, pour répondre à la demande croissante en matière d'énergie électrique des entreprises économiques et des zones industrielles en plus des nouveaux pôles urbains, a indiqué samedi le directeur local de l'Énergie. Ces projets en cours de réalisation dans les communes d'El-Bouni, Oued El-Aneb et Berrahal s'inscrivent dans le cadre des projets structurants destinés à l'accompagnement des investissements publics, notamment ceux en lien avec la création de nouveaux pôles urbains et des zones industrielles pour ranimer et promouvoir l'investissement, a précisé Mohamed Achouri à l'APS. La réception de ces postes électriques aura lieu à partir du "premier trimestre de l'année en cours", avec la réception du poste électrique 60/30 kilovolts dans la région "El-Alalik" dans la commune d'El Bouni, en attendant la réception du reste des postes, dont le taux d'avancement des travaux oscille entre 60% et 75%, durant l'année en cours et l'année prochaine, a-t-on souligné. La mise en service de ces postes électriques permettra l'approvisionnement des zones industrielles et commerciales en énergie électrique et l'encouragement des investisseurs à lancer des projets dans différentes filières d'activité, notamment dans les communes d'Aïn El-Berda, El-Bouni, Oued El-Aneb et Berrahal, selon le même responsable. Les nouveaux postes électriques permettront aussi d'augmenter les capacités d'alimentation en énergie électrique et de résoudre le problème des coupures fréquentes du courant électrique dont souffrent plusieurs unités économiques et les habitants des nouvelles agglomérations à Draâ-Erriche, Kalitoussa, Sarouel, Seybouse et El-Bouni, a-t-on conclu.

AÏN TÉMOUCHENT. UNIVERSITÉ

BELHADJ BOUCHAÏB

Ouverture de 62 postes de formation en cycle de doctorat

L'université Belhadj Bouchaïb d'Aïn Témouchent a ouvert 62 postes de formation doctorale au titre de l'année universitaire 2021-2022, a-t-on appris auprès de cet établissement de l'Enseignement supérieur. Le recteur de l'université, Abdelkader Ziadi, a indiqué que parmi les postes répartis sur neuf filières pédagogiques, 15 ont été attribués en sciences économiques, neuf en sciences financières et comptabilité et six autres en droit, ingénierie financière et physique et trois postes en génie mécanique. À noter que l'opération d'inscription au concours d'accès à ces postes s'effectue au travers la plateforme numérique du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Les postes de formation doctorale pour les spécialités de mécanique, de finance et comptabilité s'inscrivent dans le cadre du projet d'établissement que vise l'université "Belhadj Bouchaïb" d'Aïn Témouchent pour la promotion de la recherche scientifique au sein de la filière biomécanique suivant une vision économique dans le domaine du développement d'appareillages artificiels en orthopédie et ceux liés aux implants et à la chirurgie dentaire, selon le Pr. Ziadi.

CONSTANTINE

Numérisation de 40 œuvres théâtrales

Pas moins 40 œuvres théâtrales, produites par le théâtre régional de Constantine (TRC) Mohamed-Tahar Fergani, ont été numérisées dans le cadre de la préservation du patrimoine culturel et la constitution d'une archive numérique artistique, a indiqué samedi le directeur de cet établissement, Ahmed Mireche.

«**C**es 40 pièces théâtrales constituent un premier lot sur un total de 76 œuvres programmées pour la numérisation», a précisé à l'APS ce responsable, ajoutant que les photographies, affiches, séquences vidéo et autres supports relatifs à des productions théâtrales sont également numérisés pour retracer le fond et les créations artistiques du théâtre. Il a, dans ce sens, relevé que ce procédé vise à "ressusciter" certaines pièces théâtrales qui n'ont pas été filmées et dont le théâtre ne dispose, sur ces productions, que de certains éléments comme archives. Attestant qu'en tant qu'établissement culturel, le théâtre œuvre à collecter "toute matière", photos de scènes, affiches, billets de théâtre et manuscrits pour les numériser, M. Mireche a relevé qu'une jeune équipe de techniciens du théâtre est mobilisée pour "raviver un pan de l'histoire de la créativité du TRC et rendre hommage à celles et ceux qui ont immortalisé le cheminement du 4e art dans la ville". Le même responsable a, par ailleurs, indiqué qu'un "grand pas" a été concrétisé dans l'opération de numérisation de la gestion du théâtre régional de Constantine, entamée avec l'arrêt de l'activité culturelle, imposé par les répercus-



sions de la pandémie du coronavirus, et qui s'est soldée par la numérisation des différents services de cet établissement culturel. Soulignant que la démarche est inscrite dans le cadre de la numérisation du secteur de la culture et des arts, initiée par le ministère de tutelle, le même responsable a ajouté que l'opération ambitionne, outre la facilitation du contact avec les différents partenaires, de se rapprocher du citoyen, du public et des artistes.

Ainsi, un système de billetterie électronique a été mis en place à travers lequel le public peut acheter des places en ligne pour les spectacles programmés, a-t-il soutenu. Il a également rappelé que le site électronique du théâtre régional Mohamed Tahar Fergani et ses pages officielles sur les différents réseaux sociaux, rapportant les différentes activités artistiques entreprises par le théâtre ou encore les événements qui y sont organisés pour

diverses occasions, constituent "un lien permanent avec le public que le théâtre veille à garder et à entretenir". M. Mireche a affirmé que la numérisation de la gestion du TRC permet également à cet établissement culturel, en dehors des programmations dédiées au large public, inscrites dans le cadre du service public, de proposer ses services aux différents partenaires. Le même responsable a rappelé que le théâtre est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) et dont la rentabilité financière constitue un élément clé de son développement. Il a également souligné que le TRC peut mettre à la disposition des partenaires, à titre de location, ses différents espaces, tels que la salle de spectacle, le salon d'honneur, les salles de répétitions et faire valoir son savoir-faire en assurant des prestations comme l'éclairage scénique, la diffusion sonore et la projection pour des prestations artistiques.

PATRIMOINE

Des stars de la télé américaine rachètent un ferry emblématique de New York

«**S**auver une partie» du patrimoine new-yorkais: un énorme ferry emblématique de la liaison Manhattan-Staten Island va être transformé en lieu culturel après avoir été racheté par un patron de café théâtre et des stars de la télévision américaine, a-t-on appris vendredi. Le fameux ferry orange "John F. Kennedy", qui reliait depuis 1965 les deux quartiers de New York, a été vendu par la ville à Paul Italia, agent immobilier à la tête du club de comédie "The Stand" à Manhattan, associé aux humoristes de l'émission culte de NBC "Saturday Night Live", Pete Davidson et Colin Jost, a confirmé M. Italia à l'AFP.

Le New York Times avait dévoilé l'opération un peu plus tôt vendredi. Pete Davidson est selon la presse le compagnon de la vedette de télé-réalité et femme d'affaires Kim Kardashian, et Colin Jost est marié à la superstar de cinéma Scarlett Johansson.

Les deux hommes sont originaires de Staten Island, l'un des cinq quartiers de New York, au sud de l'île de Manhat-

tan, et Pete Davidson y habite encore. D'après les services administratifs de la municipalité qui l'ont vendu, "l'emblématique John F. Kennedy" -- 85 mètres de long, 2 100 tonnes et retiré de la flotte en août pour moteurs hors service -- est parti aux enchères à 280 100 dollars pour une mise à prix de 125 000 dollars. Paul Italia veut "en faire un espace

de spectacle vivant avec du stand-up, de la musique, de l'art et la possibilité de se restaurer", mais il ne dit pas comment remorquer l'énorme navire orange et l'accoster définitivement à quai.

Pourquoi avoir acheté un tel ferry, dont la liaison gratuite est connue de tous les New-Yorkais et qui était promis à la casse? Parce que "chacun

d'entre nous a vraiment envie (...) de sauver une partie (du patrimoine) de New York", a justifié dans le New York Times Paul Italia.

Et d'après l'homme d'affaires, le navire "John F. Kennedy" tient une place particulière dans le coeur de ses deux associés Davidson et Jost, "des natifs de Staten Island".

BRÉSIL

Les défilés du carnaval de Rio de Janeiro reportés pour avril

Les défilés du carnaval de Rio de Janeiro et de Sao Paulo, prévus fin février, ont été reportés à avril en raison de la nouvelle vague de Covid-19, ont indiqué vendredi les autorités. La nouvelle date prévue est celle du 21 avril, qui marque le début d'un long week-end férié.

"Les mairies de Rio de Janeiro et de Sao Paulo ont décidé de reporter les défilés des écoles de samba" pour la fin avril, "en raison de la situation actuelle de la pandémie au Brésil et de la nécessité de préserver des vies", ont annoncé dans un communiqué les autorités des deux plus grandes villes brésiliennes. La décision de reporter les défilés du sambadrome de Rio, qui attirent des touristes du monde

entier, ainsi que ceux de Sao Paulo, a été annoncée après une rencontre virtuelle entre les maires, leurs secrétaires à la Santé et les représentants des écoles de samba des deux Etats. Le Brésil, deuxième pays le plus touché au monde par la pandémie avec plus de 622 000 décès, a battu cette semaine son record quotidien d'infections avec 204 854 nouveaux cas enregistrés en une journée.

"C'est un report nécessaire, nous aurons beaucoup plus de sécurité pour réaliser (le carnaval) fin avril", a déclaré le secrétaire à la Santé de Rio de Janeiro, Daniel Soranz. "En suivant la courbe de la pandémie dans les autres pays, nous pensons qu'il est très difficile que la vague actuelle se prolonge jusqu'à avril", a-t-il ajouté.

COVID

Adele reporte sine die sa série de concerts à Las Vegas

"**J**e suis désolée mais le spectacle n'est pas prêt": c'est en pleurs que la chanteuse britannique Adele a annoncé jeudi le report sine die de sa série de spectacles en résidence à Las Vegas, tandis que le coronavirus décime son équipe à la veille de la première représentation. En novembre dernier, peu après la sortie de son quatrième album studio "30", la star avait dévoilé qu'elle se produirait tous les week-ends durant douze semaines à partir du 21 janvier à Las Vegas. "Nous avons essayé absolument tout ce que nous pouvions pour que tout soit prêt à temps (...) mais nous avons été laminés par les délais de livraison et le Covid", déplore Adele dans une vidéo diffusée sur son compte Instagram. "La moitié de mon équipe est (malade) du Covid et ça a été impossible de finaliser le spectacle. Je suis écoeurée", poursuit la chanteuse, en présentant une nouvelle fois ses excuses à "tous ceux qui ont fait le déplacement" pour assister au spectacle, prévu dans la salle du Colosseum de l'hôtel Caesars Palace. "Nous allons reprogrammer toutes les dates, nous sommes en train de nous en occuper", promet l'artiste de 33 ans. Le titre de l'album, "30", est une référence à l'âge d'Adele quand elle l'a commencé il y a trois ans, alors que sa vie n'était que tourments, entre son divorce et le coup d'arrêt brutal mis à sa carrière. La Londonienne exilée à Los Angeles s'était longuement livrée dans le magazine Vogue pour dire à quel point ce disque très personnel fut cathartique.

MUSIQUE

Le producteur des Beatles les a signés pour leur personnalité attachante

Le producteur des Beatles, George Martin, raconte avoir signé le groupe de rock légendaire à ses débuts, davantage pour la personnalité attachante de ses quatre membres que pour leur musique, dans une vidéo publiée par son fils sur Twitter. Décédé en mars 2016 et surnommé "le cinquième Beatle", George Martin avait propulsé les "Fab Four" vers le succès planétaire. "Ils étaient quatre et j'ai dit +Qui sont-ils? Que sont-ils?+", raconte le producteur à sa petite-fille dans cette vidéo publiée par son fils Giles Martin, également producteur. Il a rencontré les quatre de Liverpool à Londres. "Quand j'ai écouté ce qu'ils faisaient, c'était ok mais pas extraordinaire", se souvient-il dans cet échange. "Mais la magie a opéré quand j'ai commencé à les connaître, parce que c'était des gens très bien", poursuit George Martin. "Ils étaient drôles et très intelligents, ils disaient tous des choses charmantes, c'était le genre de personnes avec qui on aime bien être", détaille-t-il. "Alors j'ai pensé que si je ressentais cela, d'autres personnes allaient le ressentir aussi" et que "c'est pourquoi ils devraient devenir être assez populaires". Fils de charpentier, né en janvier 1926 dans le nord de Londres, George Martin a fait décoller les Beatles et gardé une influence décisive sur toute leur carrière, de l'album originel "Please Please Me" jusqu'à "Abbey Road" en passant par le psychédélique "Sgt. Pepper's Lonely Hearts Club Band". Seul le dernier album du groupe "Let it be" (1970) a été produit par un autre, Phil Spector.

Les courses en direct



HIPPODROME GHELLAB ATTIA - M'SILA
LUNDI 24 JANVIER 2022 - PRIX : ADJALA - PS.AR.NEE-
DISTANCE : 1 000 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H30
-TIERCÉ -QUARTÉ - QUINTÉ

Kachman, seul contre tous

Ce lundi 24 janvier à l'hippodrome de M'sila avec ce prix Adjala réservé pour chevaux de quatre ans et plus arabe pur n'ayant pas totalisé la faible somme de 21 000 dinars en gains et places depuis septembre passé. Ce qui nous donne un quinté qui se dispute entre mal lotis. Cela dit, nous ne pouvons que vous conseillez de bien lire nos commentaires.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. MADJEDE LINE. Elle vient d'effectuer sa course d'entrée ce vendredi dernier, résultat non encore parvenu. Outsider assez intéressant.

2. AQSA FALASTINI. Il est encore une fois confronté à une tâche difficile.

3. CANDISIA. Elle a déjà figuré avec des lots plus meilleurs, on peut lui faire confiance dans cette catégorie.

4. IRTIDJAL. Rien de probant.

5. AHARAM EL MESK. Il n'a jamais quitté les dernières places. Tâche difficile.

6. AMBROZINI. Pas revu en

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
S. ZERGUINE	1	MADJEDE LINE	O. CHEBBAH	55	7	PROPRIÉTAIRE
M. BOUKHALAT	2	AQSA FALASTINI	F. CHAABI	55	12	PROPRIÉTAIRE
S. ALLIA	3	CANDISIA	S. DAOUDARI	55	1	PROPRIÉTAIRE
R. DEHIMI	4	IRTIDJAL	B. TARCHAG	55	8	AB. DAOUDARI
HARAS EL HANIA	5	AHRAM EL MESK	H. RAACHE	55	6	PROPRIÉTAIRE
T. LAZREG	6	AMBROZINI	T. LAZREG	55	13	W. CHAABI
Y. LEGOUI	7	KACHMAN	M. DAOUDARI	55	5	AB. DAOUDARI
Y. BELARBI	8	FES DE SAHEL	AN. CHAABI	53	11	PROPRIÉTAIRE
Y. DELALDJA	9	AROMA	AH. CHAABI	53	3	W. CHAABI
L. A. GUIRI	10	BAREQ	EH. CHAABI	53	9	W. CHAABI
H. ZEGHLACHE	11	TAYSSIR	JJ : CH. CHAABANE	51	4	W. CHAABI
Y. DELALDJA	11	LAZIZET	D. BOUBAKRI	51	10	W. CHAABI
A. HANNACHI	13	FAKHAR AL WATAN	JJ : SH. BENYETTOU	51	2	TF. BENYETTOU

piste depuis mars 2020, on peut lui accorder un crédit pour la monte du jour. Outsider.

7. KACHMAN. Un engagement taillé sur mesure, qu'il trouve ici. Le gagnant par excellence.

8. FEZ DE SAHEL. Ce fils de Amiret Sersou doit réagir. Il faut dire qu'il court ici avec un lot amoindri. À suivre.

9. AROMA. Nouna sa maman a été lauréate du Grand prix du président, voir sa fille courir en pareille compagnie, c'est triste.

10. BAREQ. Le lot est tellement

amoindri qu'on ne peut lui faire un interdit pour les places.

11. TAYSSIR. Ce vieux cheval n'arrive plus à supporter le poids de l'âge. À revoir.

12. LAZIZET. Tâche difficile.

13. FAKHAR AL WATAN. Ce mâle Alezan de 5 ans n'a jamais couru, d'autant qu'il appartient à la maison Hannachi. C'est bizarre quand même.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

7. KACHMAN - 8. FES DE SAHEL - 10. BAREQ - 9. AROMA - 6. AMBROZINI

LES CHANCES

3. CANDISIA - 13. FAKHAR AL WATAN

Un vaccin annuel préférable à des rappels fréquents, annonce Pfizer

Un vaccin annuel contre le COVID-19 serait préférable à des rappels plus fréquents dans le cadre de la lutte contre la pandémie de coronavirus, a estimé samedi le PDG de Pfizer, Albert Bourla. Avec la flambée du nombre de cas, certains pays ont élargi les programmes de rappels de vaccins ou raccourci l'intervalle entre les doses. Albert Bourla a estimé qu'une injection de rappel tous les quatre à cinq mois ne serait "pas un bon scénario". "Ce que j'espère, (c'est) que nous aurons un vaccin que vous devrez faire une fois par an", a-t-il ajouté. "Une fois par an, il est plus facile de convaincre les gens de le faire. C'est plus facile pour les gens de s'en souvenir (...). Du point de vue de la santé publique, c'est une situation idéale", a également dit le PDG de Pfizer. "Nous cherchons à voir si nous pouvons créer un vaccin qui couvre Omicron et n'oublie pas les autres variants et qui pourrait être une solution." Albert Bourla a précisé que Pfizer pourrait être prêt à demander l'approbation d'un vaccin repensé pour combattre Omicron et à le produire en masse dès le mois de mars. Citant trois études, les Centres pour le contrôle et la prévention des maladies (CDC) des États-Unis ont déclaré vendredi qu'une troisième dose d'un vaccin à ARNm était essentielle pour lutter contre Omicron dans la mesure où elle offre une protection de 90% contre le risque d'hospitalisation.

L'Algérie reçoit son premier avion de transport C-130J « Super Hercules »

L'Algérie a reçu hier son premier avion de transport des troupes, l'américain C-130J « Super Hercules », livré par le constructeur « Lockheed Corporation » implantée en Caroline du Sud. C'est ce qu'a confirmé hier l'ambassade américaine à Alger dans un tweet. « Félicitations à l'Algérie pour la livraison aujourd'hui de son premier avion de transport C-130J "Super Hercules", qui est arrivé d'une usine en Caroline du Sud ! », écrit la représentation diplomatique améri-



caine en Algérie. Selon la même source, cet avion de transport est introduit pour la première fois sur le marché en 1999 et est utilisé actuellement par plus de 20

pays. Il convient de rappeler que le contrat d'achat de cet avion de transport des troupes utilisé par l'US Air Force a été signé en 2018 avec la société américaine Lockheed Martin. Ce contrat portait alors sur la livraison de quatre unités de cet avion, avec une option pour l'acquisition de quatre autres. Il y a quelques jours, le site spécialisé algérien « Menadefense » a rapporté l'information de la livraison de cet avion de transport nouvelle génération, le C-130J, au profit de l'Armée de l'air algérienne.

Alger : une association de malfaiteurs spécialisée dans le vol des locaux commerciaux démantelée

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont procédé au démantèlement d'une association de malfaiteurs composée de 5 individus, spécialisée dans le vol des locaux commerciaux, a indiqué, dimanche, un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). "Les services de la sûreté de wilaya d'Alger, représentée par la Brigade de la police judiciaire (BPJ) relevant de la circonscription administrative de Chéraga, ont traité une affaire de constitution d'une association de malfaiteurs dans le but de préparer un vol avec effraction et utilisation d'un véhicule à moteur, et procédé à l'arrestation de cinq (5) suspects, âgés entre 20 et 38 ans, issus de la wilaya d'Alger", a précisé la même source. "Sous la supervision du parquet territorialement compétent, l'affaire a été traitée suite à une plainte déposée par un citoyen, après le vol de son local commercial où des individus se sont accaparés d'une somme d'argent estimée à 50 millions de centimes", lit-on dans le communiqué. Au terme des investigations menées sur le terrain et après exploitation des moyens techniques, d'autres cas de vol similaires ont été découverts, d'autant que les suspects utilisaient le même véhicule et le même procédé pour accéder et sortir des locaux commerciaux volés. L'opération s'est soldée par le recensement de six (6) victimes de vol de leurs commerces où différentes sommes ont disparu. Après parachèvement des formalités légales, "les mis en cause ont été présentés devant les juridictions territorialement compétentes".

Expo 2020 Dubaï : conférence sur le climat des affaires en Algérie aujourd'hui dans le pavillon algérien

Le pavillon algérien à l'Expo 2020 Dubaï (Émirats arabes unis) organise lundi prochain une conférence sur le climat des affaires en Algérie, ont annoncé les organisateurs. Cette conférence qui se tiendra au niveau de la suite 1 Sud "mettra la lumière sur les différentes opportunités d'investissement et d'affaires en Algérie", a-t-on indiqué sur la page Facebook officielle du pavillon. Le pavillon algérien accueillera également, du 25 au 27 janvier, des rencontres d'affaires B2B avec la participation d'une délégation d'hommes d'affaires algériens. La conférence et les rencontres B2B sont organisées en collaboration avec la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI).

Deux morts dans un accident de la route à Tiaret

Deux personnes ont trouvé la mort dans un accident de la route survenu dimanche dans la commune de Ain Bouchekif (wilaya de Tiaret) a-t-on appris des services de la Protection civile. L'unité secondaire de la Protection civile est intervenue dimanche matin suite à un accident de collision entre deux véhicules roulant en sens inverse près du village d'Ain Meriem, relevant de la commune d'Ain Bouchekif. L'accident a provoqué la mort des deux conducteurs. Leurs dépouilles ont été déposés à la morgue de l'hôpital "Youcef Damerdji" de Tiaret. Les services compétents ont ouvert une enquête sur les circonstances de cet accident mortel.

Berlusconi renonce à briguer la présidence italienne

L'ex-Premier ministre italien Silvio Berlusconi, 85 ans, a annoncé samedi qu'il renonçait à être candidat à la présidence de la République, un poste prestigieux pour lequel le vote débute lundi au Parlement. Le milliardaire faisait campagne en coulisses depuis des semaines pour remplacer le président sortant Sergio Mattarella, même si les observateurs doutent qu'il dispose des votes nécessaires. Dans un communiqué en marge d'un meeting virtuel avec d'autres leaders de la droite, M. Berlusconi a assuré qu'il avait les voix nécessaires mais que



dans un esprit de "responsabilité nationale", il avait demandé à ses soutiens de retirer son nom. "Aujourd'hui, l'Italie a besoin d'unité", a-t-il dit, en référence à

l'épidémie de coronavirus: "Je continuerai à servir mon pays autrement". Mario Draghi, l'actuel Premier ministre à la tête d'un gouvernement d'union nationale et ancien chef de la Banque centrale européenne est favori. Mais Silvio Berlusconi, dont le parti Forza Italia participe au gouvernement, préfère qu'il reste à son poste jusqu'aux élections de 2023. "Je juge nécessaire que le gouvernement Draghi termine son travail jusqu'à la fin de la législature", a-t-il dit dans un communiqué transmis par son porte-parole.

La Russie dénonce la provocation des États-Unis avant les entretiens Lavrov-Blinken

Le ministère russe des Affaires étrangères a critiqué samedi le Département d'État américain pour avoir publié une fiche d'information contenant de fausses allégations sur la politique russe en Ukraine. Dans un commentaire, le ministère russe a qualifié cette fiche de "provocation ouverte" de la part de Washington, qui a publié "Fact vs Fiction : Russian Disinformation on Ukraine" (Réalité et fiction : la désinformation russe sur l'Ukraine), un jour seulement avant la rencontre entre le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, et le secrétaire d'État américain, Antony Blinken, vendredi à Genève.

MISE

AUX POINGS

"Il est temps pour les parties (au conflit du Sahara occidental) de comprendre la nécessité d'un dialogue, de chercher une solution et pas seulement de maintenir un processus sans fin, sans espoir de résolution"

Antonio Guterres, secrétaire général de l'ONU

Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Édité par l'Eurl Millénaire Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

Publicité-ANEP :

1, Avenue Pasteur-Alger

Tél. : 021 73 76 78

Fax : 021 73 95 59

Impression :

- Centre : SIA

- Est : SIE

- Ouest : SIO

Diffusion : M.P. Diffusion

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerrouf - Bouira.

Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles :

redaction_courrier@yahoo.fr



Dans la journée : Ensoleillé
Vent : 18 km/h
Humidité : 63 %



Dans la nuit : Dégagé
Vent : 14 km/h
Humidité : 83 %

Dohr : 13h00
Assar : 15h45
Maghreb : 18h08
Ïcha : 19h30

Mardi 22
djoumad el thani
Sobh : 06h26
Chourouk : 07h56

POSTE ET COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

L'ARPCÉ a émis 13 décisions de sanctions pécuniaires aux opérateurs en 2021

L'Autorité de régulation de la Poste et des Communications électroniques a adressé 13 décisions portant sur des sanctions pécuniaires et des astreintes journalières à l'encontre des opérateurs de la poste et des Communications électroniques, a indiqué cette instance dans un bilan annuel pour l'année 2021.

L'ARPCÉ a relevé, dans le cadre de la protection des droits des abonnés que 4 556 réclamations avaient été traitées avec les opérateurs concernés, ajoutant que la campagne de contrôle a touché 42 763 points de mesures (sites) répartis sur le territoire national, y compris 16 axes routiers et autoroutiers, pour le contrôle de la couverture qualité de service des réseaux GSM, 3G et 4G.

Cette instance de régulation a émis 34 décisions portant sur la gestion des fréquences radioélectriques dont 28 décisions d'assignation des fréquences au profit des opérateurs de la téléphonie fixe et mobile dans le cadre de la normalisation de l'utilisation du spectre radioélectrique, 6 décisions d'assignation des fréquences supplémentaires aux opérateurs de la téléphonie mobile.



PH : DR

Il s'agit également, dans le cadre de l'encadrement des marchés régulés, de l'émission de 6 décisions portant sur la portabilité des numéros, l'identification des abonnés, l'homologation des équipements terminaux, l'observatoire des marchés de la poste et des communications électroniques et la procédure de délivrance de l'autorisation pour la fourniture des services postaux.

S'agissant de l'évaluation et contrôle de conformité, 103 offres permanentes et promotionnelles ont été examinées ainsi que 4 résolutions portant amendement des projets de catalogues d'interconnexion des opérateurs de la téléphonie

fixe et mobile.

Dans le volet de l'accompagnement des acteurs du numérique, 792 équipements et installations radioélectriques destinés à être connectés aux réseaux ouverts au public ont été homologués, a noté l'ARPCÉ, précisant que 512 demandes d'information en matière d'homologation ont été traitées.

L'ARPCÉ a été consultée sur notamment le renouvellement des licences d'établissement et d'exploitation d'un réseau de communications électroniques ouvert au public cellulaire de norme GSM et de fourniture de services de communications électroniques au public, l'assignation de fréquences supplémentaires au profit des opérateurs de téléphonie mobile et le projet de décret exécutif fixant les conditions et les modalités de mise en œuvre de la portabilité des numéros.

Dans le cadre de l'amélioration des prestations de service de l'ARPCÉ, il a été procédé au lancement d'un site Web dynamique, le lancement de 11 services en ligne, la mise en service de l'application "Jawdati" qui permet à l'Autorité de régulation d'apprécier la qualité de service des réseaux de communications électroniques à travers les mesures effectuées par les abonnés.

R. E.

COMMÉMORATION
DU 19e ANNIVERSAIRE
DE SA DISPARITION

Le prix du journalisme « Abdelhamid Benzine » lancé

L'association Les Amis de Abdelhamid Benzine réédite le prix du journalisme, qui sera décerné le 5 mars 2022. Seuls les enquêtes ou reportages portant sur les problèmes socio-culturels en Algérie seront pris en considération. Les médias concernés sont la presse écrite, la presse électronique et l'audiovisuel, dans trois langues, arabe, tamazight et français. Les participants devront remettre un seul article paru dans les médias nationaux, à partir du 1er mars 2020, et non primé par ailleurs. Les journalistes ayant déjà été lauréats du Prix Abdelhamid Benzine ne peuvent pas postuler. Les journalistes sont priés de déposer leurs dossiers avant le 20 février 2022. Le dépôt des dossiers peut se faire à la librairie Kalimat, au 27 boulevard Victor Hugo - Alger, par voie postale au 26, Avenue du 1^{er} Novembre, 16001- Alger, par e-mail en format PDF, par captation d'écran pour les articles publiés dans les sites électroniques, par e-mail pour les articles audiovisuels avec attestation de diffusion délivrée par les responsables de chaîne.

R. N.

TRANSPORT FERROVIAIRE Changement des horaires de départ sur les lignes Alger-Batna et Alger-Oran

La Société nationale des transports ferroviaires a annoncé hier la modification des horaires de départ des trains sur les lignes Alger-Batna et Alger-Oran. Ainsi, le départ de train d'Alger allant vers Batna a été avancé à 12h30 au lieu de 13h45 à compter de ce dimanche, tandis que le départ du train d'Alger (gare d'Agha) allant vers Oran sera décalé à 10h35 au lieu de 10h00 à compter de demain lundi, précise la SNTF sur sa page Facebook officielle.

LIBYE

Le Conseil de sécurité planche sur la situation

Le Conseil de sécurité de l'ONU tient, aujourd'hui, une session sur la Libye au cours de laquelle les membres devront notamment voter le renouvellement du mandat de la Mission d'appui des Nations unies dans le pays (MANUL) et discuter des sanctions imposées contre Tripoli, rapportent hier des médias libyens. Au cours de cette session, Rosemary Di-Carlo, la secrétaire générale-adjointe aux affaires politiques, présentera un rapport sur la situation en Libye, selon l'agence de presse libyenne (LANA). Au menu de la réunion, un briefing du président du Comité des sanctions contre la Libye, l'ambassadeur indien Tirumurti, qui doit informer sur les activités du comité. Il sera question également de discuter des élections reportées et qui continuent de dominer le paysage politique en Libye, la Haute Commission électorale nationale libyenne (HNEC) n'ayant pas publié la liste définitive des candidats à la présidentielle. Les membres du Conseil devraient également voter une résolution renouvelant le mandat de la MANUL, qui arrive à terme le 31 janvier.

R. I.

ALGER

Un réseau de trafic de stupéfiants démantelé

Les services de la Gendarmerie nationale (GN) de Djenane Sfari (Alger), ont démantelé un réseau de trafic de stupéfiants composé de 7 individus et procédé à la saisie de 2.333 comprimés psychotropes et d'armes blanches, a indiqué, dimanche, un communiqué du groupement territorial de la GN d'Alger.

Dans le cadre de la lutte contre le trafic de stupéfiants et sur la base d'informations fournies aux services de la Gendarmerie nationale (GN) de Djenane Sfari, ces derniers ont réus-

si à démanteler un réseau de trafic de drogues et de psychotropes", précise la même source. L'opération s'est soldée par l'arrestation de 7 individus âgés entre 24 et 66 ans, dont deux femmes. 2.333 comprimés psychotropes de différents types, 6 plaques de kif traité, 20 morceaux

de kif traité de 690 gr et des armes blanches dont 2 épées et 9 couteaux, outre une somme de 75.690 Da ont été également saisis". Après parachèvement des procédures légales en vigueur, les mis en cause seront déférés devant les juridictions territorialement compétentes.

RECRUTEMENT

Le Courrier d'Algérie recrute un correspondant de presse confirmé pour la wilaya de Constantine. Les candidats intéressés peuvent envoyer un CV et une lettre de motivation à l'adresse e-mail : redaction_courrier@yahoo.fr

SOUS-RIRE

Crise humanitaire en Afghanistan
Une délégation de talibans attendue à Oslo

